

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro	de p	permis		Date d'inspection		
CLUB 6-12 INC.	366031				Le 04 février 2019		
Nom de l'établissement					Numéro d	e téléphone	
CLUB 6-12 PLUS			(506) 859-1498				
Adresse							
140 Botsford Street Moncton NB E1C 4X5							
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis		Titre du poste					
Paula Morin			Mentor en assurance de la qualité				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		êt			limite pour	Date d'attestation	
				être conforme		de la conformité	
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de		24(1)(1)		31 ja	nv. 2019		
l'établissement agréé : f) les registres des présences quotidiennes des							
enfants au moyen des formules que le ministre fournit. Commentaires :							
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en			25(g)		nv. 2019		
vue sur le lieu d'exploitation : g) une indication du fait qu'un enfant qui y				,			
est bénéficiaire de services est atteint d'une allergie constituant un danger de mort et les détails de cette allergie.							
Commentaires :							
33(3) L'exploitant d'un établissement agréé rédige chaque mois un plan			33(3)		nv. 2019		
concernant l'entre- tien et la vérification de tout équipement fixe, lequel comporte les renseignements suivants : a) les dates de vérification et de							
réparation; b) les mesures à prendre et celles qui ont été prises; c) le							
nom du membre du personnel qui a procédé aux vérifications.							
Commentaires :							
Commentaires généraux							
Longue discussion au sujet de l'utilisation du guide du pa Une demande de changement pour le parc extérieur a éte							
5 1 1							
original signé par Paula Morin			0	14 fávr	ier 2019		
Signature de la personne responsable de la délivrance d	délivrance de Date						
permis							
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	D	ate					